



RESSOURCES
FALCO

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

20 DÉCEMBRE 2021

ITEM NO. 1 - ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES

Recevoir les états financiers annuels audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2021 ainsi que le rapport de l'auditeur y afférent.

ITEM NO. 2 - ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES

ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS



Mario Caron

Alexander Dann

Claude Dufresne

Paola Farnesi

Luc Lessard

Chantal Sorel

ITEM NO. 3 - ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES

NOMINATION ET RÉMUNÉRATION DE L'AUDITEUR

Nommer PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société de comptables professionnels agréés, à titre d'auditeur indépendant de la société pour l'exercice financier 2022 et autoriser les administrateurs à fixer sa rémunération.

ITEM NO. 4 - ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES

RÉSOLUTION DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-1

Pour accorder une plus grande souplesse à la société à tenir ses assemblées à l'aide de moyens de communication téléphonique, électronique ou autre.

IL EST RÉSOLU par voie de résolution :

QUE LE RÈGLEMENT SPÉCIAL NUMÉRO 2021-1 de la société, soit un règlement modifiant le Règlement numéro 2016-1, les Règlements généraux de la société, est par les présentes ratifié.

ITEM NO. 4 (SUITE) - ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES

RÈGLEMENT SPÉCIAL NUMÉRO 2021-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2016-1, LES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE LA SOCIÉTÉ

Assemblées tenues à l'aide de moyens électroniques

- a) Toute personne ayant le droit d'assister à une assemblée des actionnaires peut exercer son droit de vote dans le cadre de l'assemblée et y participer autrement à l'aide d'un moyen de communication téléphonique, électronique ou autre que la société met à la disposition de tous les participants et qui leur permet de communiquer adéquatement entre eux durant l'assemblée. Une personne qui participe à une assemblée des actionnaires à l'aide de ce moyen est réputée être présente à l'assemblée sous le régime de la Loi et des règlements administratifs.
- b) Si les administrateurs ou les actionnaires de la société convoquent une assemblée des actionnaires en vertu de la Loi, ces administrateurs ou actionnaires, selon le cas, peuvent décider que l'assemblée aura lieu, conformément à la Loi, entièrement à l'aide d'un moyen de communication téléphonique, électronique ou autre qui permet à tous les participants de communiquer adéquatement entre eux durant l'assemblée.

ITEM NO. 5 - ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES

RÉGIME INCITATIF À LONG TERME (« RILT »)

IL EST RÉSOLU PAR VOIE DE RÉOLUTION ORDINAIRE QUE :

1. le RILT actuel de la société, tel qu'il est décrit à la présente circulaire, est par les présentes ratifié et approuvé; et
2. tout administrateur ou dirigeant de la société est autorisé par les présentes, pour et au nom de la société à signer ou faire signer, sous le sceau de la société ou autrement, et à transmettre ou faire en sorte que soient transmis tous documents requis, et à prendre ou faire en sorte que soient prises toutes mesures, incluant toute modification au RILT qui, selon cet administrateur ou dirigeant, seraient nécessaires ou souhaitables pour donner effet à la présente résolution, cette décision étant attestée de manière irréfutable par la signature et la remise desdits documents ou la prise desdites mesures.

MISE EN GARDE

Cette présentation contient des énoncés et des renseignements prospectifs (les « énoncés prospectifs ») au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Ces énoncés sont basés sur des informations actuellement disponibles à la Société et la Société ne donne aucune garantie que les résultats réels rencontreront les attentes de la direction. Les énoncés prospectifs incluent des estimations et énoncés qui décrivent les plans, objectifs ou buts futurs de la Société, y compris des termes à l'effet que la Société ou la direction s'attend à ce qu'une condition ou un résultat déclaré se produise. Tous les énoncés, autres qu'un énoncé basé sur des faits historiques, sont des énoncés prospectifs. De façon générale, les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'emploi de mots comme « planifie », « espère », « estime », « prévoit », « anticipe », « croit », ou des variantes de ces mots de même que des déclarations selon lesquelles certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « pourraient », « devraient », « seront pris », « se produiront » ou « seront atteints ».

En particulier, mais sans limiter ce qui précède, cette présentation contient des énoncés prospectifs concernant Falco et les attentes de la direction, y compris, sans s'y limiter, des énoncés concernant : les projections et hypothèses de l'étude de faisabilité mise à jour de la Société, y compris, sans s'y limiter : les paramètres économiques tels le VAN, le TRI, le CMTC (AISC), le coût tout compris (CAPEX/OPEX), les coûts et dépenses en immobilisations, les coûts d'opération et d'exploitation, la durée de vie de la mine (LOM), le prix des commodités à long terme, la moyenne annuelle de production d'or, la période de récupération après impôt, le calendrier d'exécution du projet incluant le début de la production; les hypothèses et sensibilités économiques et autres projections opérationnelles et économiques concernant le projet Horne 5; le maintien de l'acceptabilité sociale du projet Horne 5 et l'obtention en temps opportun de toutes les approbations, licences, droits de passage et de superficie et autres droits requis de tierces parties incluant la conclusion avec Glencore Canada Corporation de la licence d'exploitation principale et entente d'indemnisation ainsi que la conclusion des financements requis à toutes les phases critiques du développement du projet Horne 5 selon des modalités acceptables pour Falco, lesquels sont tous nécessaires à la réalisation du projet Horne 5. Les estimations des réserves et ressources minérales constituent également des énoncés prospectifs car elles impliquent l'évaluation implicite, sur la base de certaines estimations et hypothèses, que les réserves et les ressources décrites existent dans les quantités estimées et que les réserves peuvent être exploitées de manière rentable à l'avenir.

Bien que la Société soit d'avis que les énoncés prospectifs contenus dans cette présentation sont raisonnables, elle ne peut garantir que les attentes et les hypothèses dans ces énoncés s'avéreront exactes. Par conséquent, la Société met en garde les investisseurs à l'effet que tous les énoncés prospectifs de la Société ne sont pas garants des résultats ou rendement futurs, et que les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs sont également soumis à une variété de risques et d'incertitudes qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent substantiellement de ceux reflétés dans les énoncés prospectifs, et dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société, y compris, sans s'y limiter : les conditions économiques générales; les risques associés à l'exploration et au développement de projets miniers ; les risques liés aux fluctuations des prix des métaux ; la réception en temps opportun de toutes les approbations réglementaires et gouvernementales requises; l'accès au financement du projet en temps opportun et à des conditions acceptables pour Falco; les changements dans les travaux prévus résultant de facteurs météorologiques, logistiques, techniques ou autres ; l'impact des catastrophes et des crises de santé publique sur l'économie mondiale; les risques d'accidents, de pannes d'équipements et de conflits du travail; les enjeux liés aux titres miniers; les changements à la réglementation gouvernementale; le risque de contamination ou de dommages à l'environnement résultant du développement par Falco du projet Horne 5 ainsi que des autres risques et incertitudes, y compris ceux décrits dans la notice annuelle de la Société datée du 16 février 2021 et les états financiers consolidés et le rapport de gestion pour l'exercice terminé 30 juin 2021 et disponible sur www.sedar.com.

Les énoncés prospectifs contenus aux présentes sont fondés sur les estimations et opinions de la direction de Falco à la date où les énoncés sont faits. Bien que Falco ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les actes, les événements ou les résultats réels soient sensiblement différents de ceux décrits dans les énoncés prospectifs, il pourrait y avoir d'autres facteurs qui auraient pour effet que les actes, les événements ou les résultats ne soient pas tels qu'anticipés, estimés ou prévus. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs s'avéreront exacts, ainsi les résultats réels et les événements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux anticipés dans de tels énoncés. **Par conséquent, le lecteur ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.** La Société n'a aucune obligation de mettre à jour ou de modifier tout énoncé prospectif, sauf si requis par les lois applicables sur les valeurs mobilières.

COVID-19

2021, LA PANDÉMIE SE POURSUIT...

- ✓ Tout au long de l'année, Falco a privilégié le télé-travail pour la majorité des employés
- ✓ Les travaux nécessitant la présence sur le terrain ont respecté les consignes sanitaires établies par la Santé Publique
- ✓ Pendant cette période difficile, l'équipe de direction de Falco s'est donnée comme mandat de tenir une rencontre virtuelle aux 2 semaines avec tous les employés pour les informer de l'évolution du projet Horne 5 et garder le contact.



ÉQUIPE DE DIRECTION



Luc Lessard
Président, chef
de la direction et
administrateur

Anthony Glavac
Chef de la
direction
financière

Ronald Bougie
VP, ingénierie et
construction

François Vézina
VP, services
techniques

Christian Laroche
VP, métallurgie

Hélène Cartier
VP, environnement
et développement
durable

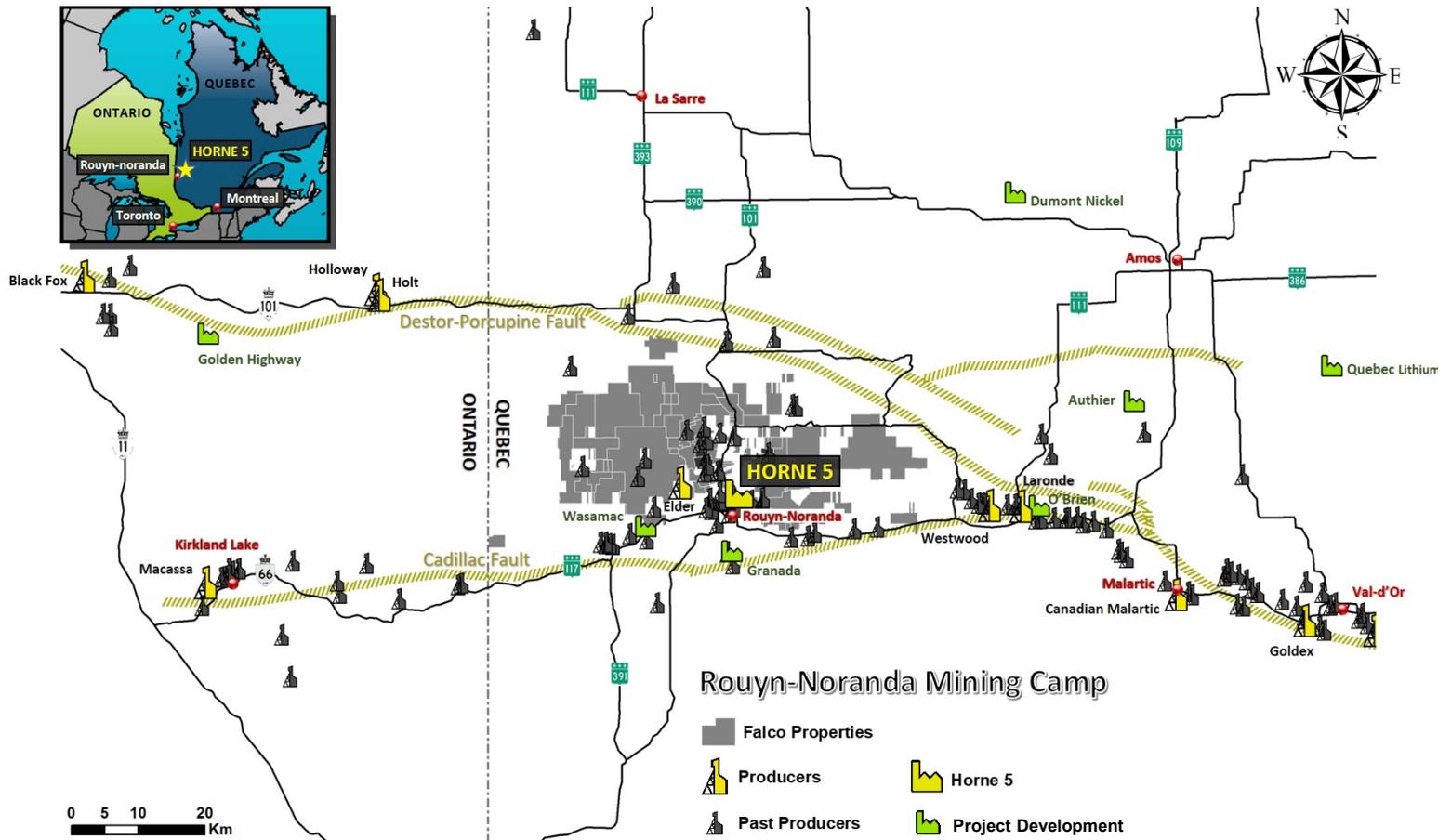
André Le Bel
VP, affaires
juridiques et
secrétaire
corporatif

- ✓ **Solide expérience en construction et développement de mines**
- ✓ **Anciens membres de l'équipe de développement, de construction et d'exploitation de Canadian Malartic (la mine d'or la plus importante au Canada)**

LOCALISATION DU PROJET



PROPRIÉTÉS D'EXPLORATION À HAUT POTENTIEL



- ✓ Falco détient près de 70 000 hectares de propriétés d'exploration autour de la mine historique Horne.
- ✓ 50 mines d'or et de métaux de base actuellement ou historiquement actives dans le camp minier de Rouyn-Noranda.
- ✓ Le camp de Rouyn-Noranda a produit 19 Moz d'or et 2,9 Glbs de cuivre, mais reste encore sous-exploré pour l'or.
- ✓ Fort potentiel de nouvelles découvertes pour augmenter les ressources minérales et la durée de vie du projet Horne 5.

FAITS SAILLANTS DE 2021

Finalisation de la ronde de financement d'un montant additionnel de 5 M\$ (totalisant 17 280 000 \$)

15 décembre 2021

Réception de l'avance de paiement de flux de 10 M\$ de Redevances Aurifères Osisko qui correspond à une avance de la moitié du deuxième versement de 20 M\$ en vertu de l'entente de flux argentifère

19 août 2021

Clôture d'un placement privé par prise ferme représentant un produit brut total pour Falco de 12,3 M\$

18 août 2021

Convention d'option avec First Quantum pour le futur site de gestion des résidus

30 juin 2021

Entente de principe avec Glencore concernant la Licence d'exploitation et d'indemnisation principale du projet Horne 5

28 juin 2021

Publication du Rapport de développement durable

3 juin 2021

Dépôt de la l'Étude de faisabilité mise à jour pour le projet Horne 5

18 mars 2021

Mise à jour du Plan de travail en collaboration avec Glencore

11 février 2021

PARTENAIRES IMPORTANTS



**Entente de flux argentifère
(jusqu'à 180 M\$)**

**Report d'échéance de 24
mois de son prêt de 17,6 M\$**



OSISKO DÉVELOPPEMENT

**Actionnaire majeur
(17,3 %)**

GLENCORE

**Financement par voie de
dette convertible de 10 M\$
pour compléter le Plan de
travail**

**Ententes d'écoulement de
concentré de Cu et de Zn
(LOM)**

**2 % en redevances via
BaseCore
(Glencore 50 %/Teachers 50 %)**

**License d'exploitation
principale et
d'indemnisation
en cours de négociations**

Québec 

Actionnaire (10 %)

**Promoteur du
développement minier
responsable au Québec**

GISEMENT DE CLASSE MONDIALE

Continuité de l'exploitation
de la mine Horne

Production historique
de la mine Horne :

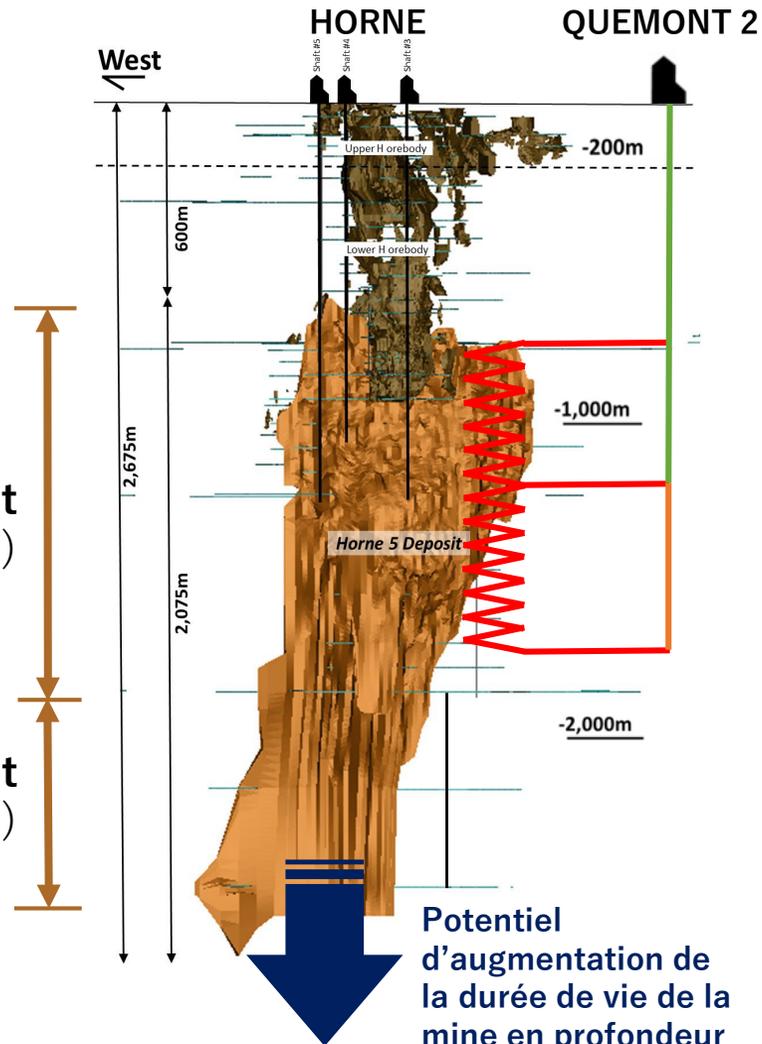
- 53,7 Mt à 6,1 g/t Au
- 13 g/t Ag
- 2,22 % Cu

Pour 11 M oz Au et 2,5 G lbs Cu

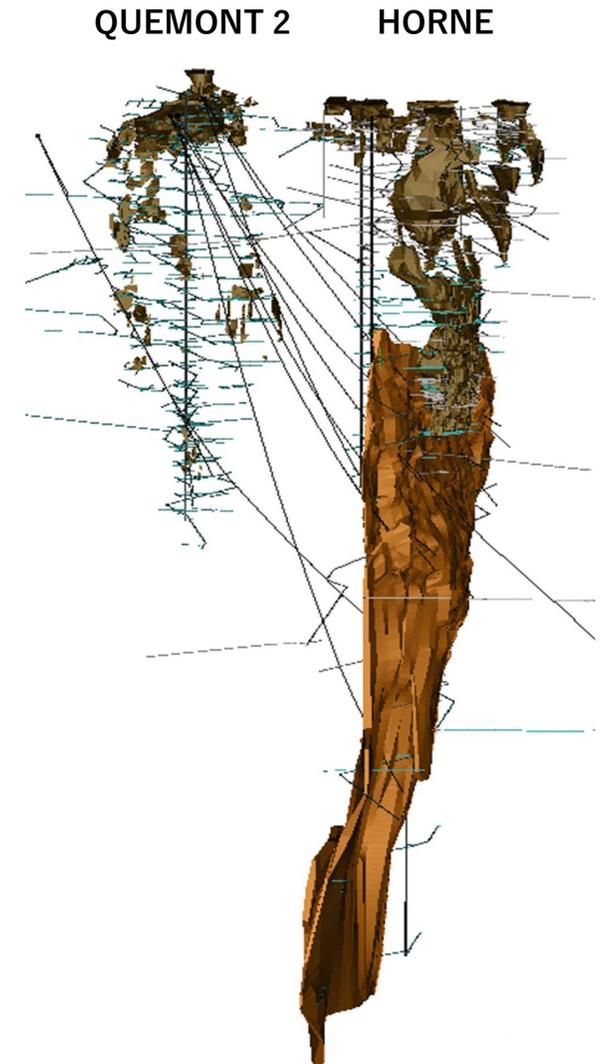
Réserves minérales: 80 Mt
(2,3 g/t Éq. Au)

Ressources présumées: ± 21,5 Mt
(2,51 g/t Éq. Au)

LONGITUDINALE



TRANSVERSALE

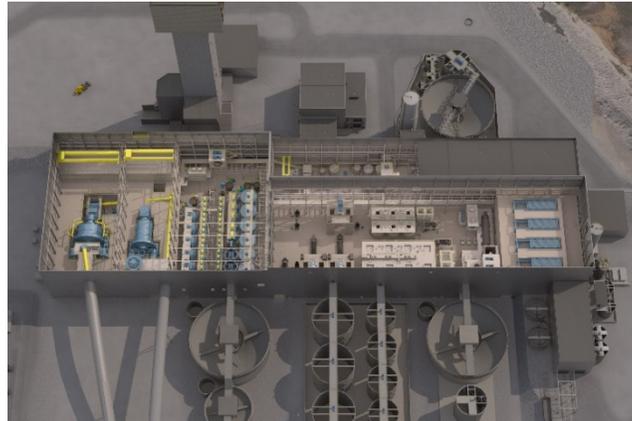
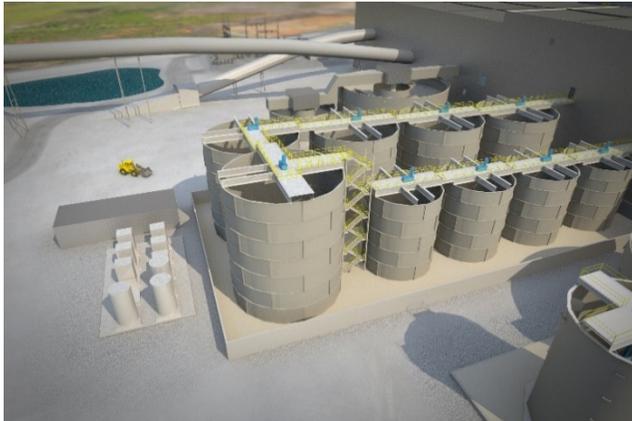
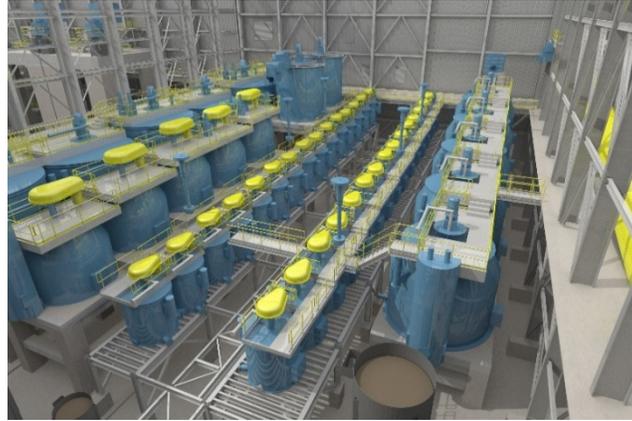


OPÉRATIONS MINIÈRES



- **Spécifications du gisement**
 - Gisement vertical et massif
 - Basse teneur
 - Chantier long trou - transverse
 - Qualité exceptionnelle du massif rocheux
 - Faible niveau de dilution (<3 %)
- **Profondeur du gisement**
 - 650 m à 2 000 m de la surface
- **Opportunité d'utiliser les dernières technologies**
 - Téléopération, automatisation, intelligence artificielle et véhicules électriques afin d'améliorer productivité, disponibilité des équipements, sécurité, gestion des talents
- **Programme de production en deux phases**
 - Phase I : accès par le puits Quemont existant
 - Phase II : nécessite l'approfondissement du puits Quemont
- **Nécessite le dénoyage d'anciennes mines (11 M m³)**

TRAITEMENT DU MINERAI



- Capacité de l'usine: $\pm 16\ 000$ tpj
- Circuit de broyage primaire et secondaire
- Circuit de cyclones/flottation
 - Concentré de cuivre à 16 % Cu (± 130 tpj)
 - 40 % Au / 32 % Ag récupérables
 - Concentré de zinc à 52 % Zn (± 200 tpj)
 - Concentré de pyrite
 - 50 % Au / 43 % Ag récupérables sous forme de lingots
- Circuit de rebroyage du concentré de pyrite (± 10 microns)
- Lixiviation en cuve
- Charbon en pulpe
- Élution et raffinage (lingots d'argent-or)
- Circuit de destruction des cyanures
- Disposition des résidus
 - Sous terre : remblai en pâte/hydraulique
 - Surface : résidus épaissis (ancien site Norbec)

GESTION DES RÉSIDUS MINIERS

- ✓ Environ 50% des résidus seront acheminés sous terre dans la mine et les anciennes ouvertures minières sous forme de remblais en pâte
- ✓ Falco a signé une entente avec First Quantum Minerals (juin 2021) pour l'acquisition du site Norbec
- ✓ L'excédant de résidus sera acheminé sur l'ancien parc à résidus de la mine Norbec sous forme de résidus épais
- ✓ Utilisation d'un site déjà impacté



ÉTUDE DE FAISABILITÉ MISE À JOUR (DATE EFFECTIVE: 18 MARS 2021)

FAITS SAILLANTS

- Augmentation de 26 % du VAN_{5%} après impôt (602 M\$ US à 761 M\$ US)
- Amélioration de 25 % du TRI après impôt (15,3 % à 18,9 %)
- Projet robuste au niveau du *scénario de base* des prix des commodités
- CMTC (AISC) de 587 \$ US/oz démontre une marge de profit significative au niveau du *scénario de base* des prix des commodités
- Légère augmentation (5 %) des coûts en immobilisations du projet de 802 M\$ US à 844 M\$ US en considérant toutes les stratégies de réduction des coûts de projet ainsi que l'augmentation des prix depuis les trois dernières années
- Légère augmentation (5 %) des coûts d'exploitation du projet passant de 41 \$ CA/tonne usinée à 43,11\$ CA/tonne usinée
- Production d'or annuelle moyenne de plus de 220 000 onces sur les 15 ans de vie de la mine

ÉLÉMENTS RÉVISÉS PRINCIPAUX

- Coûts en immobilisations
- Coûts d'exploitation
- Cédule d'exécution du projet
- Intégration de l'entente de financement de flux argentifère avec Redevances Aurifères Osisko
- Intégration des ententes d'écoulement de concentré de Cu et de Zn sur la durée de vie de la mine avec Glencore
- Prix des commodités à long terme (métaux précieux et métaux de base)

Aucun changement au calcul des réserves minières, au plan minier et au processus métallurgique

Réserves minières conservatrices en maintenant les hypothèses de prix de 2017

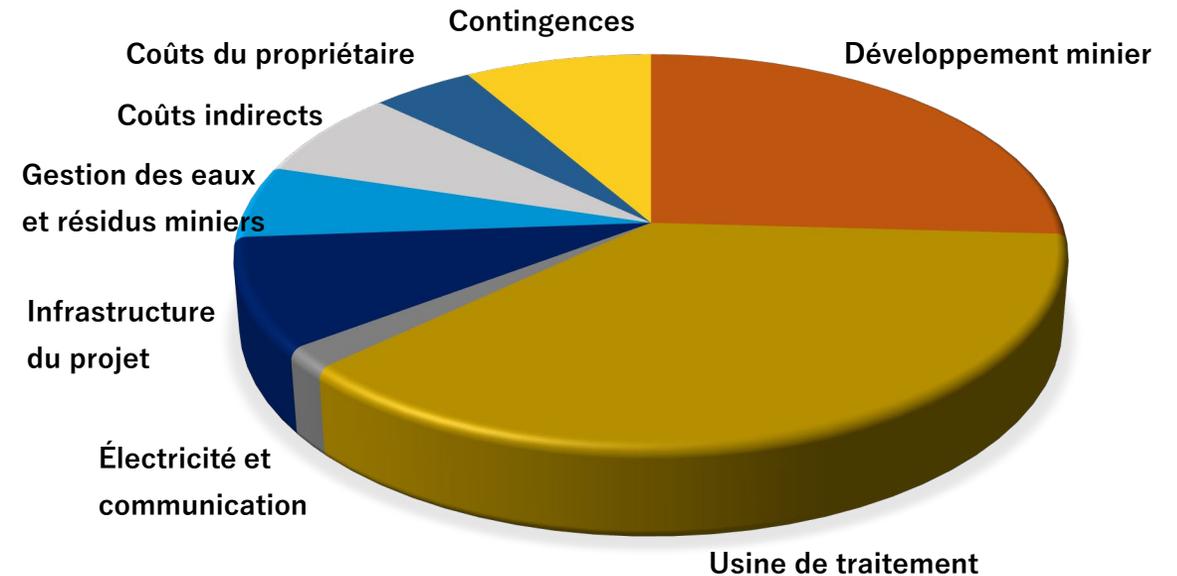
COMPARAISON ENTRE EF 2017 ET EFM 2021

		UNITÉ	EF 2017	EFM 2021	PRIX COURANT 30 NOV. 2021
GISEMENT	Réserves	M tonnes	80	80	80
	Teneur moyenne	g/t Éq. Au	2,37	2,24	2,35
	Vie de la mine	Années	15	15	15
	Production annuelle (payable)	Oz Au	220 000	220 000	220 000
PRIX DES COMMODITÉS	Or	\$ US/once	\$1 300	\$1 600	\$1 787
	Argent	\$ US/once	\$19,50	\$21,00	\$22,95
	Cuivre	\$ US/livre	\$3,00	\$3,20	\$4,35
	Zinc	\$ US/livre	\$1,10	\$1,15	\$1,51
	Taux de change	1,00 \$ CA =	0,78 \$US	0,78 \$US	0,78 &US
PARAMÈTRES ÉCONOMIQUES	VAN _{5%} après impôt	M\$ US	\$602	\$761	\$1 188
	TRI après impôt	%	15,3%	18,9%	25,6%
	CMTC (AISC) (net des crédits pour les sous-produits)	\$ US/oz Au	\$399	\$587	\$403
	Coût tout compris (Capex et Opex)	\$ US/oz Au	\$643	\$842	\$658
	Coût d'exploitation par tonne usinée	\$ CA/tonne	\$41,00	\$43,11	\$43,11
	Période de recouvrement après impôt	Années	5,6	4,8	3,8
	Coûts de pré-production	M\$ US	\$802	\$844	\$845
Début de la production	An	2022	Fin de 2025	Fin de 2025	

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS (M\$ US)

	EF 2017	EFM 2021
Développement minier	200,4	218,7
Usine de traitement	296,0	313,0
Électricité et communication	14,2	15,0
Infrastructures du projet	76,9	76,6
Gestion des eaux et résidus miniers	53,0	50,1
Coûts indirects	65,9	61,3
Coûts du propriétaire	36,8	38,7
Sous-total	743,2	773,4
Contingences	58,5	70,8
Total	801,7	844,2

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS DE PRÉPRODUCTION EFM 2021



COÛTS D'OPÉRATION (\$ US/oz)

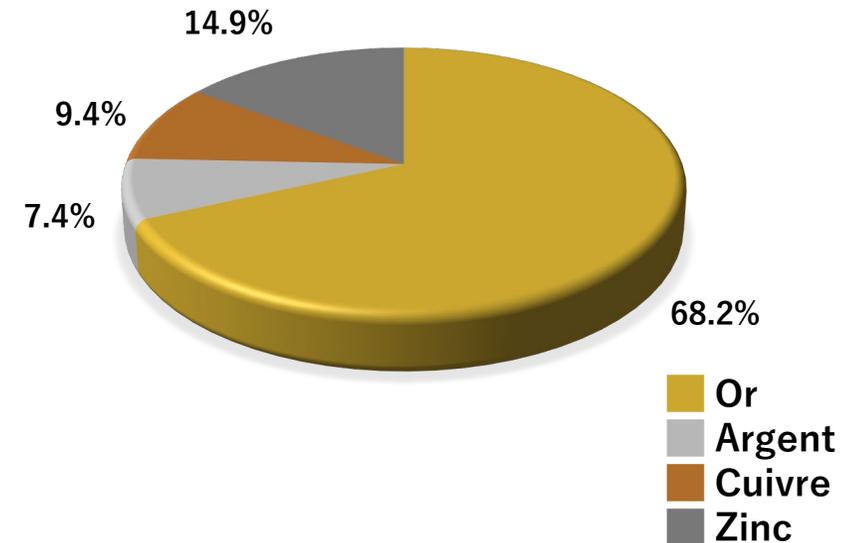
	EF 2017	EFM 2021	PRIX COURANT 30 NOV. 2021
Développement minier	241	235	235
Traitement du minerai	392	420	420
Gestion des eaux et résidus miniers	97	114	114
Frais généraux et administratifs	55	56	56
Fonderie et raffinage	150	159	159
Redevances	37	44	52
Crédit sous-produits	(710)	(621)	(814)
Maintien	127	159	159
Restauration du site	10	21	21
Total coût de maintien tout inclus (AISC)	399	587	403
Coût de préproduction	243	255	256
Coût tout inclus	642	842	658

VALEUR DES MÉTAUX PAYABLES

COMMODITÉ	UNITÉ	EF 2017	EFM 2021	PRIX COURANT 30 NOV. 2021
Or	\$ US/once	1 300	1 600	1 787
Argent	\$ US/once	19,50	21,00	22,95
Cuivre	\$ US/livre	3,00	3,20	4,35
Zinc	\$ US/livre	1,10	1,15	1,51
FX	1,00 \$ US =	CA\$ 1,28	CA\$ 1,28	CA\$ 1,28

COMMODITÉ	UNITÉ	EF 2017	EFM 2021	PRIX COURANT 30 NOV. 2021
Or	%	67%	68,2%	65,3%
Argent	%	8%	7,4%	6,9%
Cuivre	%	10%	9,4%	11,0%
Zinc	%	15%	14,9%	16,8%

RÉPARTITION DE LA VALEUR DES MÉTAUX PAYABLES EFM 2021



Le projet Horne 5 est un projet d'or avec des sous-produits de métaux de base

ALIGNEMENT DES INTÉRÊTS AVEC GLENCORE

- ✓ Discussions constantes durant les trois dernières années
- ✓ Élaboration d'un Plan de travail
- ✓ Processus exhaustif de vérifications diligentes
- ✓ Alimentation en concentré importante pour la fonderie Horne
- ✓ Avantages importants pour Rouyn-Noranda et le Québec
 - Horne 5 deviendra le producteur minier de cuivre le plus important au Québec
 - S'inscrit pleinement dans le modèle d'affaires de l'électrification des transports au Québec

Communiqué de presse:

« Falco conclut des ententes avec Glencore » - 27 octobre 2020

« Nous sommes heureux de conclure ces ententes visant à aligner nos intérêts et ceux de Falco. Bien que beaucoup de travail reste à accomplir et que des défis doivent être abordés, Glencore Canada est engagée à travailler avec toutes les parties prenantes afin de créer les conditions gagnantes nécessaires au développement futur du projet Horne 5 et de l'industrie du cuivre fortement intégrée au Québec, une industrie vitale dans le contexte de transition vers l'électrification des transports. »

- Marc Bédard, chef de l'exploitation des sites métallurgiques de la division cuivre de Glencore

Entente de dette convertible de 10 M\$

- Utilisation du produit : poursuite des travaux techniques, réduction des risques et négociation de la licence d'exploitation principale et d'indemnisation
- Échéance de 12 mois, avec droit de prolongation de six mois
- Intérêt à 7 %, composé trimestriellement
- Convertible à 0,41 \$ (24,4 M d'actions ordinaires)
- 12,2 millions de bons de souscription exerçables à 0,51 \$

Entente d'écoulement de concentré de Cu et de Zn

- Entente sur la durée de vie de la mine (LOM)
- 40 k-60 k tonnes métriques par an de concentré de Cu (16 % Cu)
- 60 k-90 k tonnes métriques par an de concentré de Zn (52 % Zn)
- À des conditions commerciales fixes comparables à ce qui est indiqué dans l'Étude de faisabilité

Royauté de 2 % via BaseCore

Entente de principe sur la License d'exploitation

- Falco et Glencore finalisent les négociations de l'entente cadre qui va permettre le début de la phase de développement et de production du projet Horne 5

License d'exploitation principale et d'indemnisation

- En cours de négociations

COMMUNAUTÉ ET ENVIRONNEMENT

- ✓ **Au cours des cinq dernières années, Falco a maintenu le dialogue avec les parties prenantes du projet incluant:**
 - Échanges et communications avec les Premières Nations de la grande région de l'Abitibi-Témiscamingue
 - Rencontres d'information et de consultation avec la communauté sur des sujets variés
- ✓ **Comité consultatif, une voix additionnelle pour la communauté**
- ✓ **Fort soutien de la communauté hôte pour le développement du projet Horne 5**
- ✓ **Rapport de développement durable du projet Horne 5 publié en mai 2021**



IMPLICATIONS DANS LA COMMUNAUTÉ

- ✓ Rouyn-Noranda bénéficie maintenant d'une nouvelle infrastructure scolaire et sportive suite au remplacement par Falco du Pavillon Polymétier Quemont
- ✓ Inauguration des terrains multisports au parc St-Luc en septembre 2021, un investissement de 5M\$ en partenariat avec la Ville de Rouyn-Noranda
- ✓ En collaboration avec la municipalité, Falco participera à la relocalisation et la construction d'un nouvel Écocentre
- ✓ Un héritage de près de 25 M\$ à la communauté de Rouyn-Noranda
- ✓ Falco participe à la vie communautaire culturelle, sociale et sportive par le biais de commandites



ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE - ESG

POLITIQUES:

- ✓ Politique sur la diversité des talents de la Société
- ✓ Politique sur la diversité au sein du Conseil d'administration (30 % représentation féminine)
- ✓ Code de déontologie
- ✓ Politique en matière de santé et sécurité
- ✓ Politique environnementale
- ✓ Politique en matière de responsabilité sociale d'entreprise

OBJECTIFS À COURT TERME

- ✓ Obtenir la License d'exploitation principale et d'indemnisation finale avec Glencore
- ✓ Compléter la soumission révisée de l'EIE au Ministère de l'environnement du Québec
- ✓ Obtenir la recevabilité du projet par le MELCC pour lancer le processus d'audiences publiques (BAPE) en 2022
- ✓ Avancer les discussions sur le financement pour le développement du projet Horne 5

ÉTAPES IMPORTANTES

License d'exploitation principale et d'indemnisation	Début 2022
Processus d'autorisation du projet	Fin 2022
Financement de projet	2022



L'AVANTAGE FALCO

- Équipe de développement expérimentée
- Partenaires importants

- Création de plus de 800 emplois durant la construction et 500 emplois directs pour l'opération

- Main-d'œuvre minière locale qualifiée

- Gisement de classe mondiale (+6 millions d'onces d'or équivalent contenu)

- Production d'or annuelle moyenne de plus de 220 000 onces sur les 15 ans de vie de la mine



- Données économiques robustes
- Investissement initial de 1 milliard de dollars
- Projet à bas coûts d'opération (< 600 \$ US/oz) soit dans le premier quartile mondial

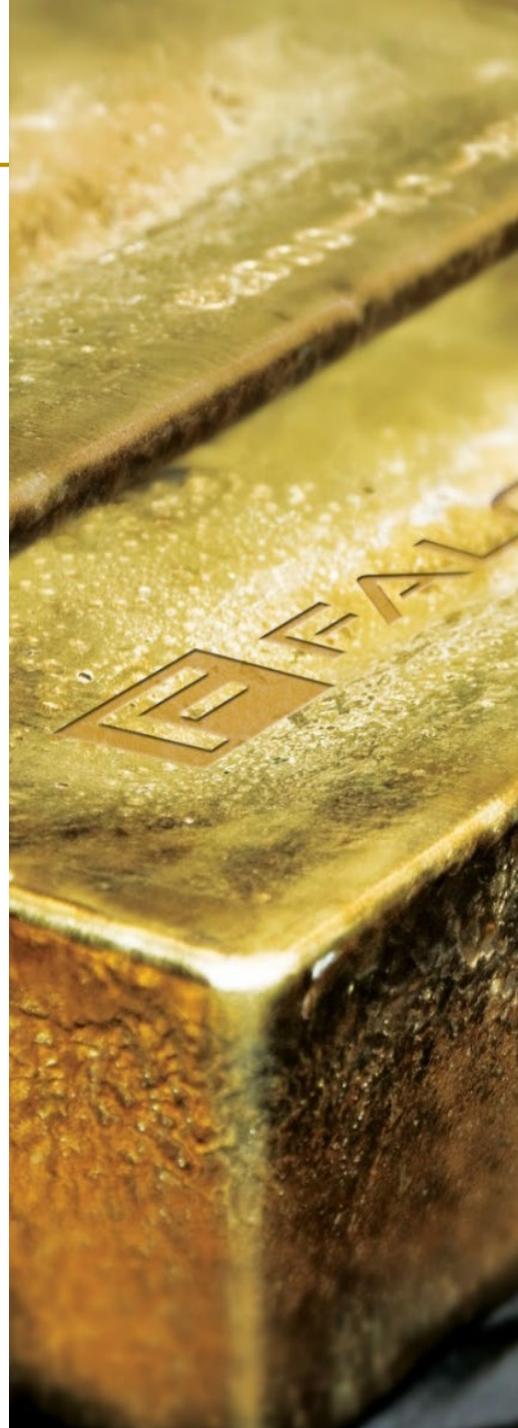
- Un programme ESG et de relations communautaires solides, un fort soutien local au développement du projet

- Énergie verte à faible coût

- Projet conforme à la stratégie du Gouvernement du Québec pour l'électrification des transports

- Opérations modernes et hautement automatisées

NOUS CONTACTER



SIÈGE SOCIAL

1100, avenue des Canadiens-de-Montréal
Bureau 300, Montréal, QC H3B 2S2
1.514.905.3162
1.888.915.2009

BUREAU RÉGIONAL

161, avenue Murdoch
Rouyn-Noranda, QC J9X 1E3
1.819.917.3875

RELATIONS AUX INVESTISSEURS

Luc Lessard
Président, chef de la direction et administrateur
1.514.261.3336
info@falcores.com

Jeffrey White
Directeur, relations aux investisseurs
1.416.274.7762
rjwhite@falcores.com





PÉRIODE DE QUESTIONS



ANNEXES

RÉSERVES ET RESSOURCES MINÉRALES

RÉSERVES MINÉRALES

	Tonnes (Mt)	Éq. Au (g/t)	Au (g/t)	Ag (g/t)	Cu (%)	Zn (%)	Éq. Au contenu (koz)	Au contenu (koz)	Ag contenu (koz)	Cu contenu (Mlbs)	Zn contenu (Mlbs)
Prouvées	8,4	2,34	1,41	15,75	0,17	0,75	636	384	4 272	31,4	139,6
Probables	72,5	2,36	1,44	13,98	0,17	0,78	5 503	3 359	32 557	270,9	1 242,3
Total P&P	80,9	2,36	1,44	14,17	0,17	0,78	6 139	3 740	36 829	302,3	1 381,9

RESSOURCES MINÉRALES (À UN SEUIL DE COUPURE NSR DE 55 \$ CA)

	Tonnes (Mt)	Éq. Au (g/t)	Au (g/t)	Ag (g/t)	Cu (%)	Zn (%)	Éq. Au contenu (koz)	Au contenu (koz)	Ag contenu (koz)	Cu contenu (Mlbs)	Zn contenu (Mlbs)
Mesurées	9,3	2,59	1,58	16,20	0,19	0,83	770	470	4 824	38,0	168,5
Indiquées	81,9	2,56	1,55	14,74	0,18	0,89	6 731	4 070	38 796	325,4	1 599,3
Total M&I	91,2	2,56	1,55	14,89	0,18	0,88	7 501	4 540	43 620	363,4	1 767,8
Présumées	21,5	2,51	1,44	23,04	0,20	0,71	1 736	1 000	15 925	96,3	337,2

STRUCTURE DU CAPITAL

STRUCTURE DU CAPITAL (en date du 16 décembre 2021)

Actions actuelles (de base)	271 546 379
Options d'achat d'actions	15 133 900
Bons de souscription	44 809 446
Actions en circulation (pleinement diluées)	331 489 725
Dettes convertibles	27,6M \$CA
Cours de l'action	0,35 \$CA
Capitalisation boursière (de base)	93,7M \$CA
Position de la trésorerie	~22,4M \$CA

ACTIONNAIRES PRINCIPAUX (en date du 16 décembre 2021)

Osisko Développement	17,3%
Sprott Asset Management	8,7%
Investissement Québec	8,0%
Caisse de dépôt et placement du Québec	1,0%
Initiés de Falco	1,5%